

# COMMUNIQUE



Le 20 janvier 2010

## Chiffre d'affaires et trafic d'Eurotunnel en 2009

- **Chiffre d'affaires de l'exercice 2009 en baisse de seulement 16 % à 571,1 millions d'euros à taux de change constant et hors indemnités d'assurances, dans un contexte de crise économique et une exploitation impactée par l'incendie de septembre 2008**
- **Navettes Eurotunnel : progression du chiffre d'affaires au quatrième trimestre (+ 10 %)**
- **Réseaux ferroviaires :**
  - **Eurostar : Nouvelle hausse du nombre de passagers, à plus de 9,2 millions sur l'année, malgré les perturbations liées aux intempéries de fin d'année**
  - **Fret ferroviaire : Inversion positive de la tendance dans la deuxième partie de l'année**
- **Les filiales ferroviaires françaises de Veolia Cargo acquises le 30 novembre 2009<sup>1</sup>, devenues Europorte, ne sont pas consolidées**

**Jacques Gounon, Président-Directeur général de Groupe Eurotunnel SA, a déclaré :**

*« En dépit d'un environnement économique difficile, les activités d'Eurotunnel donnent des signaux positifs. Le quatrième trimestre prouve que la reconquête de parts de marché est en bonne voie et témoigne de la confiance des clients dans nos performances. Les avantages du système de transport d'Eurotunnel, sa fiabilité par tous temps, sa rapidité, son respect de l'environnement ont permis au Groupe de bien résister dans un contexte de crise et constituent les jalons de la reprise à venir ».*

---

<sup>1</sup> Ces filiales sont les suivantes : Europorte France, Europorte Link, Europorte Proximité et SOCORAIL. Par ailleurs, ces quatre filiales sont regroupées, tout comme Europorte Channel, au sein d'Europorte.

## ► CHIFFRE D'AFFAIRES 2009 (année pleine)

Les chiffres d'affaires sont publiés aux taux de change moyens des années considérées. De manière à permettre la comparaison directe d'une année sur l'autre, le chiffre d'affaires 2008 a également été recalculé au taux de change moyen de 2009.

En millions d'euros	2009 non audité	2008 recalculé*	variation à taux de change constant	2008 publié**
Navettes Eurotunnel	311,4	416,2	- 25 %	431,3
Réseaux ferroviaires (Eurostar et trains de marchandises)	250,1	249,7	0 %	259,3
Autres revenus	9,6	12,9	- 25 %	13,3
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>571,1</b>	<b>678,8</b>	<b>- 16%</b>	<b>703,9</b>

\* Taux de change moyen pour l'exercice 2009 : 1 £ = 1,119 €

\*\* Taux de change moyen pour l'exercice 2008 : 1 £ = 1,216 €

## ► CHIFFRE D'AFFAIRES DU QUATRIEME TRIMESTRE

En millions d'euros	4 <sup>ème</sup> trimestre 2009 non audité	4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 recalculé*	variation à taux de change constant	4 <sup>ème</sup> trimestre 2008 publié**
Navettes Eurotunnel	76,7	70,0	+ 10 %	66,4
Réseaux ferroviaires (Eurostar et trains de marchandises)	63,7	61,1	+ 4 %	59,9
Autres revenus	2,2	2,7	- 19 %	2,6
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>142,6</b>	<b>133,8</b>	<b>+ 7 %</b>	<b>128,9</b>

\* Taux de change moyen pour l'exercice 2009 : 1 £ = 1,119 €

\*\* Taux de change moyen pour l'exercice 2008 : 1 £ = 1,216 €

Le chiffre d'affaires consolidé total d'Eurotunnel pour l'année 2009 s'élève à 571,1 millions d'euros hors indemnités d'assurance, soit une baisse de 16 % par rapport à 2008, sur la base d'un taux de change constant, soit 1 £ = 1,119 €, taux moyen de l'année 2009. La fin d'année ouvre la voie à une amélioration de l'activité, mais par rapport à une période en 2008 fortement impactée par l'incendie.

Le chiffre d'affaires des réseaux ferroviaires est stable sur l'année 2009, mais s'inscrit en hausse de 4 % à taux de change constant au quatrième trimestre, et ce, en dépit des sévères perturbations qu'a connu ce service en fin d'année du fait des intempéries.

Le chiffre d'affaires de l'année 2009 a été affecté par la réduction de capacité de l'activité Navettes en début d'année, liée à l'incendie de septembre 2008 et le non renouvellement de contrats annuels par un certain nombre de transporteurs en fin d'année 2008. En revanche, de façon satisfaisante, le deuxième semestre montre un redressement significatif. Le trafic camions enregistre une hausse de 17 % par rapport au semestre précédent. L'attention portée à l'activité des réseaux ferroviaires et une politique commerciale Navettes orientée vers les clients à forte contribution ont permis une progression du chiffre d'affaires de 7 % à taux de change constant au quatrième trimestre 2009.

## Indemnisation des pertes d'exploitation

Les pertes d'exploitation du Groupe Eurotunnel résultant de l'incendie ont donné lieu au versement d'acomptes par les assureurs au premier semestre, d'un montant de 36 millions d'euros. Les remboursements attendus par Groupe Eurotunnel au deuxième semestre 2009 ont été suspendus car les réseaux ferroviaires ont demandé une indemnisation aux assureurs de Groupe Eurotunnel au titre de leurs propres pertes d'exploitation résultant de l'incendie (voir note 1.6 de l'annexe des comptes consolidés semestriels résumés). Le Groupe est actuellement en pourparlers avec ses assureurs en vue de parvenir à un accord sur le montant définitif des pertes d'exploitation au 31 décembre 2009.

### ► TRAFIC 2009 (année pleine)

		2009	2008	Variation
<b>Navettes Camions</b>	Camions	769 261	1 254 282	- 39 %
<b>Navettes Passagers</b>	Voitures <sup>1</sup>	1 916 647	1 907 484	0 %
	Autocars	54 547	55 751	- 2 %
<b>Eurostar <sup>2</sup></b>	Passagers	9 220 233	9 113 371	+ 1 %
<b>Trains de marchandises <sup>3</sup></b>	Nombre de tonnes	1 181 089	1 239 445	- 5 %
	Nombre de trains	2 403	2 718	- 12 %

<sup>1</sup> Y compris motos, véhicules avec remorques, caravanes et camping-cars.

<sup>2</sup> Seuls sont comptabilisés dans ce tableau les passagers d'Eurostar qui empruntent le tunnel sous la Manche, ce qui exclut les liaisons Paris-Calais et Bruxelles-Lille.

<sup>3</sup> Les opérateurs de fret ferroviaire utilisant le Tunnel sont SNCF, DB Schenker et Europorte 2.

### ► TRAFIC DU QUATRIEME TRIMESTRE 2009

		4 <sup>ème</sup> trimestre 2009	4 <sup>ème</sup> trimestre 2008	Variation
<b>Navettes Camions</b>	Camions	225 777	200 805	+ 12 %
<b>Navettes Passagers</b>	Voitures <sup>1</sup>	478 117	333 884	+ 43 %
	Autocars	12 699	8 736	+ 45 %
<b>Eurostar <sup>2</sup></b>	Passagers	2 281 700	2 109 893	+ 8 %
<b>Trains de marchandises <sup>3</sup></b>	Nombre de tonnes	308 686	285 981	+ 8 %
	Nombre de trains	631	621	+ 2 %

<sup>1</sup> Y compris motos, véhicules avec remorques, caravanes et camping-cars.

<sup>2</sup> Seuls sont comptabilisés dans ce tableau les passagers d'Eurostar qui empruntent le tunnel sous la Manche, ce qui exclut les liaisons Paris-Calais et Bruxelles-Lille.

<sup>3</sup> Les opérateurs de fret ferroviaire utilisant le Tunnel sont SNCF, DB Schenker et Europorte 2.

### Navettes d'Eurotunnel

- **Activité Navettes Camions** : Au cours de l'année, le trafic a été, doublement, impacté négativement par les conséquences de l'incendie de septembre 2008 et par la réduction d'activité conjoncturelle mais le trafic s'est repris au quatrième trimestre (+12 % par rapport au quatrième trimestre 2008).
- **Activité Navettes Passagers** : Le trafic voitures est en très légère augmentation (+ 0,5 %) sur l'année, la baisse enregistrée au premier semestre ayant été compensée par la forte croissance observée au second semestre. Le quatrième trimestre 2009 a vu Eurotunnel regagner des parts de marché sur le trafic transmanche.  
Le trafic autocars s'inscrit en légère baisse sur l'année (-2 %).

Globalement, même si le quatrième trimestre bénéficie d'un effet de base favorable, celui-ci ayant été impacté par l'incendie de septembre 2008, la reprise de l'activité au quatrième trimestre est très nette, témoignant du retour de la clientèle, séduite par la fréquence élevée des départs des Navettes et leur ponctualité. Le temps d'attente réduit lors du trajet Transmanche via le Tunnel constitue un atout majeur par rapport à la concurrence, - notamment pour les camions -, et contribue à la reconquête de parts de marché.

### **Réseaux ferroviaires**

- **Eurostar** : La forte progression perceptible au troisième trimestre se poursuit au quatrième trimestre et ce, malgré la suspension totale de ce service pendant trois jours après la panne de cinq trains Eurostar dans la nuit du 18 décembre et une reprise très progressive (86 % seulement de trains assurés en moyenne jusqu'à la fin de l'année).
- **Trains de marchandises** : La hausse du nombre de trains au deuxième semestre (+ 2,4 %) a permis de ramener la baisse du trafic à 12 % sur l'année, dans un secteur ayant connu un effondrement de son marché. Le tonnage de marchandises transportées a également progressé (+ 8 %) au quatrième trimestre 2009. La relance du fret initiée par le gouvernement et les initiatives d'Eurotunnel devraient fournir les conditions de la poursuite de la reprise dans cette activité.

### **► ARBITRAGE EN FAVEUR D'EUROTUNNEL**

Eurotunnel a reçu 8 millions d'euros d'indemnisation de la part du gouvernement britannique.

Eurotunnel avait entamé en 2003 une procédure judiciaire devant le Tribunal arbitral international contre la France et la Grande-Bretagne, estimant que « *des intrusions de migrants clandestins en provenance du centre de Sangatte* » avaient perturbé ses activités entre 2000 et 2002. Dans une sentence du 30 janvier 2007 rendue publique le 23 février 2007, le Tribunal Arbitral ad hoc avait reconnu le droit à une indemnisation pour Eurotunnel. Le Groupe et le gouvernement français étaient parvenus en avril 2008 à un « *accord amiable* » prévoyant le versement de 24 millions d'euros à Eurotunnel, comptabilisé en 2008.

En 2009, le gouvernement britannique a signé un accord avec Eurotunnel en vue du règlement de 8 millions d'euros, portant l'indemnisation totale à 32 millions d'euros.